

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 26/03/2026

Date d'affichage : 21/03/2026

Nombre de Conseillers en exercice : 27 - Présents : 26 - Votants : 27

Le 26 MARS 2026 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. Adrien JEHENNE, Maire.

**Sont présents :** Adrien JEHENNE, Manuella HAMEL, Jérôme GAHERY, François MESTRES, Emilie DESVOL, Mickaël ROGER, Adjoints au Maire, David GIROULT, Maire Délégué de Vengeons, Joël RENAULT, Bernard LEMOUSSU, Evelyne HILLIOU, Anne-Marie ARSENE, Marie-Laure FRELIN GOSSET, Bernadette AMELINE, Jean-Claude DESMASURES, Louis-René LE TOURNEUX DE LA PERRAUDIERE, Bruno FORGEAIS, Patrick HUARD, Didier BOULAY, Nelly MAUDUIT-JOSEPH, Damien HILLI, Christelle MARIE, Sébastien DANGUY, , Marlène BONNEL, Magali HARIVEL, Séverine LEPROVOST, Nadège BOULE Conseillers municipaux,

**Sont absents excusés :** Nadia JEHAN FAUDET

**Ont donné procuration :** Nadia JEHAN FAUDET à Adrien JEHENNE.

**Secrétaire de séance :** Nadège BOULE

### Délibération portant proposition de représentants à la CCID

*Rapporteur Adrien JEHENNE*

Conformément à l'article 1 du code général des impôts (C.G.I.), une Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- Du Maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- De 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants, si la population est supérieure à 2 000 habitants.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le Directeur départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la Commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du Conseil Municipal. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal. Un commissaire au moins doit être domicilié en dehors de la Commune.

Le Conseil municipal propose la liste de 32 noms ci-dessous de contribuables en vue de la constitution de la commission :

M. Christophe BAZIN	M. GAHERY Jérôme	Mme Marylène LECORDIER	Mme Jacqueline SAUVE
Mme Armande CASTILLO	M. David GIROULT	M. Claude LECOURT	M. Emmanuel SEGUIN
M. Marcel CHENU	Mme Françoise GOHORY	Mme Françoise LEFRANCAIS	M. Maxime TARDIF
M. Sébastien DANGUY	M. Gérard HAMEL	Mme Frédérique MALACH	M. Michel YVER
Mme Bernadette DECEROIT	M. Serge HARDOUIN	Mme Nelly MAUDUIT-JOSEPH	Mme Laurence GRASSET
M. Jean-Claude DESMASURES	M. Claude HESLOUIS	M. Alain MAZIER	M. Mickaël ROGER
Mme Emilie DESVOL	Mme Odile JARDIN	M. Gilbert POTTIER	M. François MESTRES
M. Bruno ESCROIGNARD	M. Franck JOSEPH	M. Camille ROBLIN	Mme Sylvie MALLE (extérieure à la commune)

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité la composition de la proposition de représentants à la CCID.

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.  
A Sourdeval, le 02 avril 2026.

Le secrétaire de séance,  
Nadège BOULE

